

FICHE
OUTIL /
MÉTHODE
n°8

BIODIVERSITÉ

ANALYSE

des potentialités écologiques

PORTÉE OPÉRATIONNELLE

L'intégration de la trame verte et bleue dans le SCoT et le PLUi implique une traduction du SRCE, donc un changement d'échelle. La connaissance des écosystèmes d'un territoire nécessite la collecte sur le terrain de données naturalistes, faunistiques et floristiques. L'accès à de telles données est difficile, et ne permet pas de répondre de manière exhaustive et homogène à la demande des collectivités, surtout sur un grand territoire.

La méthodologie développée à l'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire urbaine (Aua/T) propose de décrire et d'évaluer la fonctionnalité écologique potentielle du territoire à partir d'indices basés sur des concepts d'écologie du paysage, à l'échelle d'un territoire de SCoT, avec une précision d'échelle communale.

Echelle de projet

- Grand territoire / SCoT
- Échelle intercommunale / PLUi

NB : il s'agit d'un travail exploratoire à l'échelle d'un SCoT, avec une précision d'échelle communale.

Visée opérationnelle

- Préservation du patrimoine naturel et paysager
- Lutte contre l'érosion de la biodiversité locale
- Restauration et/ou développement de corridors écologiques
- Préservation des écosystèmes

Phase de projet concernée

- Études préalables
- État des lieux / diagnostic

Étape de l'AEU₂ correspondante

- Identification des enjeux
- Définitions d'objectifs et d'orientations

DESCRIPTION

La méthode consiste à identifier, dans une phase préalable d'étude de territoire, le fonctionnement écologique potentiel dudit territoire.

L'exploitation de la base de données numériques d'occupation du sol et les compétences techniques présentes à l'Agence ont conduit à :

- contribuer à la constitution d'un référentiel géographique précis permettant d'identifier les grands types de milieux sur les territoires communaux, puis leurs déclinaisons en typologies plus fines (classes d'occupation des sols), à l'échelle du 1/5000^{ème} ;
- évaluer les potentialités écologiques du territoire à l'aide d'indices relevant de l'écologie du paysage (méthodologie développée sur la base de travaux menés par les bureaux d'études Econnect et Biotope) : connectivité, naturalité, compacité, surface, hétérogénéité.

La méthode vise à sensibiliser au fonctionnement écologique, faciliter l'appropriation de la fonctionnalité écologique potentielle des territoires par les acteurs et à cibler les secteurs nécessitant des investigations naturalistes complémentaires, sans remplacer ces dernières.

Elle facilite la mise en compatibilité des continuités écologiques des PLU avec le SCoT et aide à leur déclinaison.

Cet outil d'aide à la décision et d'analyse est précis (cartographie à l'échelle 1/5000), facilement transposable à d'autres territoires et mis à jour. Il utilise des logiciels libres et s'affranchit des zonages des espaces naturels remarquables afin de considérer aussi la biodiversité ordinaire.

PRÉCISIONS

- Les difficultés techniques

La précision du référentiel, donc des indices paysagers calculés, dépend des bases de données utilisées : disponibilité, coûts d'accès, typologie, échelle d'utilisation.

Une actualisation régulière des données constituant le référentiel est nécessaire. Les bases de données IGN sont adaptées car leur fréquence de mise à jour tend à augmenter, notamment avec les images satellites Pléiades.

L'application à une zone test a permis d'identifier plusieurs limites, principalement liées à la qualité et à l'échelle des bases de données initiales d'occupation du sol. Le périmètre d'étude, s'il est vaste, peut en effet devenir limitant à l'échelle de travail (1/5.000) : plus l'emprise de la zone d'étude est grande, plus les temps de traitements augmentent.

- Des difficultés d'appropriation

La sensibilisation des collectivités aux fonctionnalités écologiques est très variable et des difficultés d'appropriation sont régulièrement rencontrées.

Les premières séances de présentation de l'outil et de restitution de ses résultats (issus de la zone test) montrent l'importance de la clarté et de la qualité de l'accompagnement pédagogique, pour que l'outil soit perçu comme « constructif », et partagé : atouts et limites par rapport aux données naturalistes, place dans le processus d'étude, attendus et perspectives.

FICHE
OUTIL /
MÉTHODE
n°8
suite

BIODIVERSITÉ

ANALYSE

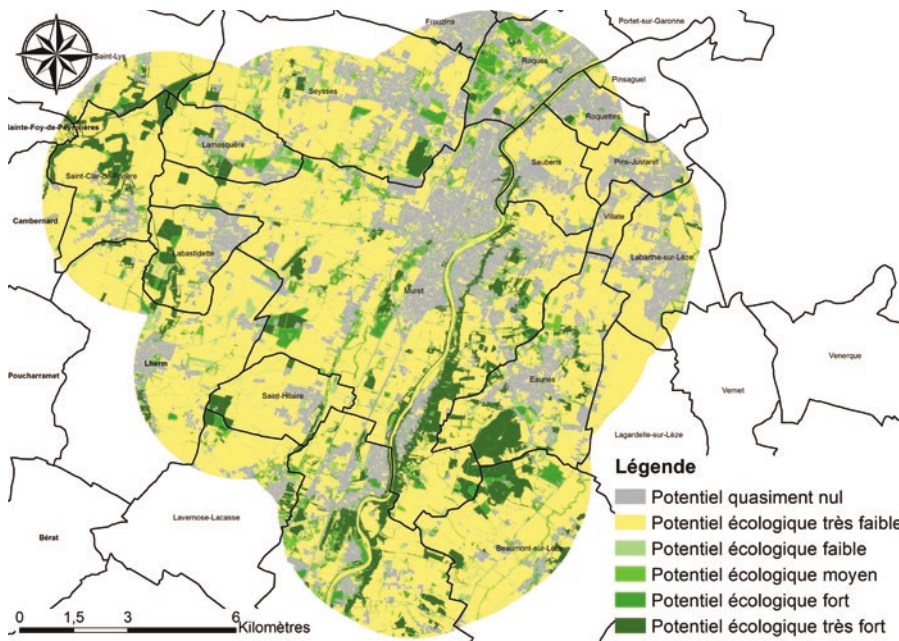
des potentialités écologiques

- Les perspectives

Un accompagnement pédagogique est en cours de formalisation. Il s'agit ensuite de conforter la méthode en mutualisant les réflexions avec d'autres démarches de suivi de territoire mises en œuvre au sein de l'Agence, en considérant l'aire urbaine de Toulouse dans sa globalité. L'outil est « évolutif », d'une part au regard des données et logiciels à disposition et d'autre part, des réflexions menées par les partenaires de l'Agence, notamment Universités & Recherche,

Il convient d'enrichir et de compléter les bases de données (méthodes de classification appliquées aux images Pléiade, BD FORET V2, etc.), d'automatiser les procédures de traitements des données et de calcul des indices, et d'envisager des calculs de coûts de déplacement.

EXEMPLE D'APPLICATION



Cartographie des potentialités écologiques sur la zone test de la grande agglomération toulousaine
Source : Aua/T

Cibles utilisateurs

- Bureaux d'études en aménagement et urbanisme
- Collectivités

Accessibilité

- Ingénierie importante
- Coût d'étude élevé

Source :

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse Aire Urbaine (Aua/T)